

Coublevie

BULLETIN MUNICIPAL

n°51

Octobre 2018



Sommaire

3 Édito du Maire

Vie communale

4 - 5 Une mosaïque au parc du Guillon

6 - 7 - 8 - 9 Bilan accueil loisirs 2017

10 Scolaire

11 Agenda 21

12 - 13 Comité des fêtes

14 - 15 Travaux dans les écoles

16 - 17 Un comité consultatif pour les écoles

17 Subventions 2017 / 2018 attribuées aux associations

18 André Delmotte

Vie associative

19 Rythmes scolaires à 4 jours

20 L'Envol

21 - 22 Section gymnastique féminine

23 Coublevie accueil

24 Coublevie...le nez en l'air

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : www.couplevie.fr

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - imprimerie du Pont de Claix - Graphiste : petit-soleil.com

Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Édito



Madame, Monsieur,

Chacune et chacun d'entre vous aura pu certainement bien profiter du bel été, même si parfois la chaleur a été excessive et difficile à supporter. Mais nous le savons tous, il faut désormais s'habituer à ce type de temps qui va devenir habituel dans les années à venir.

Comme à chaque reprise, notre principale préoccupation a été la rentrée scolaire. Les travaux réalisés dans l'été permettent aux enseignant(e)s de disposer de nouveaux locaux, neufs ou réhabilités qui vont améliorer leur fonctionnement et organisation. Ce n'est pas moins de 529 élèves qui ont retrouvé le chemin de l'école avec un changement des rythmes scolaires passant à 4 jours par semaine. (Adoptés par 85 % des communes au niveau national). La Directrice, Mme Pastre, dirige à plein temps 19 classes, 7 en maternelle et 12 en élémentaire. (Une classe de plus en élémentaire par rapport à la rentrée précédente).

Le Samedi 1^{er} Septembre, la journée des associations vous aura permis de découvrir la richesse associative de la commune. Je voudrais vous exprimer tout le plaisir que nous avons eu, en tant qu'élus, de retrouver le monde associatif pendant cette manifestation qui marque le démarrage des activités culturelles, artistiques et sportives.

Vous êtes environ, 50 associations au total, ce qui témoigne du dynamisme et de la richesse des associations Coublevitaines.

Toute cette diversité d'associations et l'énergie déployée par l'ensemble des bénévoles qui animent la vie associative et un élément très positif de la carte d'identité de notre commune. Chacune et chacun des animateurs joue un rôle

essentiel dans la découverte et la pratique d'un sport ou d'une activité. De ce fait, vous constituez également un apprentissage du lien social, qualité indispensable pour vivre dans une communauté.

Certes l'engagement des bénévoles est placé au départ sous le signe de la passion mais s'engager dans une association démontre également une volonté forte d'être au service des autres, ce qui incarne la notion de citoyenneté.

Par cet engagement le monde associatif avec leurs bénévoles, comblent un manque social et un besoin d'animation auquel une collectivité serait incapable de répondre.

C'est pourquoi nous sommes fiers à COUBLEVIE de notre richesse associative et J.P. MÉTRAL, adjoint à l'animation, ne cesse de porter haut et fort le monde associatif et de le défendre.

Il va donc de soi que la commune poursuivra ses efforts et son soutien, qui n'est pas seulement financier à travers les subventions, mais aussi dans l'attribution gratuite des salles, le prêt de matériel, et dans l'investissement des infrastructures, sans oublier l'aide à l'information sur les médias communaux (feuille, bulletin, site web, page Facebook et panneau lumineux).

Pour terminer, je vous remercie encore pour votre investissement et tout le travail d'animation réalisé sur la commune.

Je vous remercie pour votre attention,

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

Vie communale

UNE MOSAÏQUE AU PARC DU GUILLON



À L'OCCASION DE LA FÊTE DES VOISINS, LES HABITANTS DU LOTISSEMENT « LE PARC DU GUILLON » ONT INAUGURÉ LE 25 MAI, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE, L'INSTALLATION D'UNE MOSAÏQUE, FRUIT D'UNE CRÉATION COLLECTIVE.

A l'initiative de cette idée originale, Éliane SERALINI, mosaïste d'art, qui a proposé lors d'une assemblée générale de propriétaires, la réalisation d'une fresque pour embellir le mur du local à poubelles. Une excellente occasion de renouer le lien entre voisins et de faire découvrir son métier et sa passion : la mosaïque d'art contemporaine.



UNE RECONVERSION PASSION

Les hasards de la vie ont mené Eliane SERALINI sur le chemin de la mosaïque d'art contemporaine. Après plusieurs années exercées dans le commerce international à l'export, elle ressent le besoin d'exister autrement. Elle décide alors de mettre en place un projet de réorientation professionnelle qui lui permettra de trouver un meilleur équilibre personnel et de revenir à la création qu'elle affectionne depuis toujours.

Sa réflexion et ses recherches la conduisent d'abord vers la mosaïque antique, pour laquelle elle commence en 2005 deux cycles de formation dans le Lubéron : premier contact avec la matière et véritable coup de cœur avec le marbre, noble et naturel.

ÉLOGE DE LA LENTEUR

C'est le début d'une découverte sans fin ! Et il lui faut tout apprendre... car la mosaïque d'art contemporaine répond à des connaissances techniques que l'on acquiert patiemment.

En 2012, elle crée sa micro entreprise et ouvre à Coublevie son atelier « Mosaïque Intemporelle » lui permettant d'enseigner, d'exposer et surtout de créer !

À l'occasion de rencontres avec les maîtres mosaïstes lors de ses formations, elle mesure le long parcours nécessaire pour apprivoiser la matière, intégrer les techniques, acquérir un savoir-faire, en restant humble devant la difficulté. Tout cela s'inscrit dans le temps.

Progressivement, elle se familiarise avec le marbre, l'ardoise, le verre artisanal, les malt de Venise qui accroche la lumière, les émaux de Briare, les dalletes.... Elle apprend à utiliser des outils différents : pinces, marteline, roulettes, les colles et les mortiers. Elle perfectionne sa maîtrise de la ligne de direction des tesselles, leur mouvement ou « l'andamento ».

Pendant plusieurs années son apprentissage se poursuit par le biais de stages réguliers auprès de maîtres mosaïstes venus à Paray le Monial pour dispenser leur savoir, tous issus de Ravenne et du Frioul où elle est également partie enrichir ses connaissances. En France, il n'existe pas encore de parcours de formation reconnu. Seules deux écoles italiennes de renom situées à Ravenne et à Spilimbergo, dispensent chacune un enseignement et une approche bien distincte.

L'Association « Mosaïque contemporaine en Rhône-Alpes Auvergne » dont Eliane SERALINI est membre fondateur, s'efforce de regrouper les artistes mosaïstes, d'organiser des expositions pour faire connaître la mosaïque d'art au plus grand nombre. Eliane SERALINI milite également pour la création d'une véritable filière de formation car cette discipline n'est pas mise au rang des arts majeurs mais mérite ses lettres de noblesse.

Portée par sa passion dévorante, Eliane SERALINI est une éternelle optimiste. Elle aime partager et transmettre son goût pour la mosaïque d'art, véritable source d'énergie.

Elle nous confie que c'est aussi « un art thérapie » : on peut se construire ou se reconstruire en devenant créatif, à l'image de tous ces petits fragments que l'on assemble pour accomplir quelque chose dont on est fier.



SON ACTUALITÉ

Éliane SERALINI participe à de nombreuses expositions individuelles et collectives en Rhône Alpes Auvergne, voire au-delà, et ouvre chaque année les portes de son atelier lors des « Journées Européennes des Métiers d'Art ».

Claire Panczuk

Commission Information Communication

INFORMATIONS

Recevez toutes les informations par courriel :

mosaique.intemporelle@gmail.com

Merci à Eliane SERALINI pour son accueil et sa disponibilité

UN NOUVEAU MARCHÉ AVEC LÉO LAGRANGE A DÉBUTÉ EN JANVIER 2017 ET SE POURSUIVRA JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2021.

L'Accueil de loisirs intervient pendant les vacances scolaires (59 jours) et les mercredis (37 jours) soit un total de **96 jours en 2017**.

La communication se fait par mail, le bulletin municipal, le blog et le Dauphiné.

Un site internet Léo Lagrange vient d'être finalisé début 2018.

Les inscriptions démarrent un mois avant chaque période avec priorité aux coubleviteains selon une période bien établie. Une permanence est systématiquement proposée le 1^{er} jour d'ouverture des inscriptions.



BILAN DU SECTEUR ENFANCE

Capacité pour les – de 6 ans (28) et pour les + de 6 ans (36) soit un total de 64 enfants.

FRÉQUENTATION DES MERCREDIS

- Une moyenne de 17 enfants pour les – de 6 ans et de 24 pour les + de 6 ans soit un total de 41.
- L'effectif de 54 a été atteint un mercredi. Nous avons recensé 129 enfants pour 87 familles.
- Les familles avec enfant unique sont majoritaires et importantes.
- 26 familles fréquentent régulièrement l'accueil de loisirs le mercredi et 26 autres ne l'utilisent que ponctuellement.

Activités proposées

- Thématique « le tour du monde des pays » (2016-2017), le lien inter générationnel (2017-2018).
 - Des sous-thématiques comme « Loulou fait le tour de l'Asie », « On fait le marché », « Le samouraï des temps modernes », « Le goût dans tout ses états », « Initiation QiGong », « Maison des jeux de Grenoble », « Domaine des fauves à Fitolieu » ...
- La dynamique de projet fut plus importante avec une équipe plus stable et une adjointe de direction plus présente sur le terrain..

LES PETITES VACANCES



Vacances d'hiver 52 familles ont inscrit 77 enfants. Moyenne stable de 29 enfants.

- Vacances de printemps 60 familles ont inscrit 90 enfants. Moyenne de 32 soit une baisse de 17% due à une diminution passagère des - de 6 ans qui ont basculé chez les + de 6 ans.
- Vacances d'automne 65 familles ont inscrit 96 enfants soit une augmentation de 11%.
- Vacances de Noël 28 familles ont inscrit 43 enfants soit une moyenne de 29 enfants par jour.

Activités proposées

- Du carnaval chinois en passant par les indiens et cowboys qui font du sport, puis la découverte des sports américains et aussi jusque dans la peau d'un robot...
- Du fait du glissement des – de 6 ans, le groupe des + de 6 ans s'est trouvé surchargé et donc il a été créé le groupe des 6,9 ans.

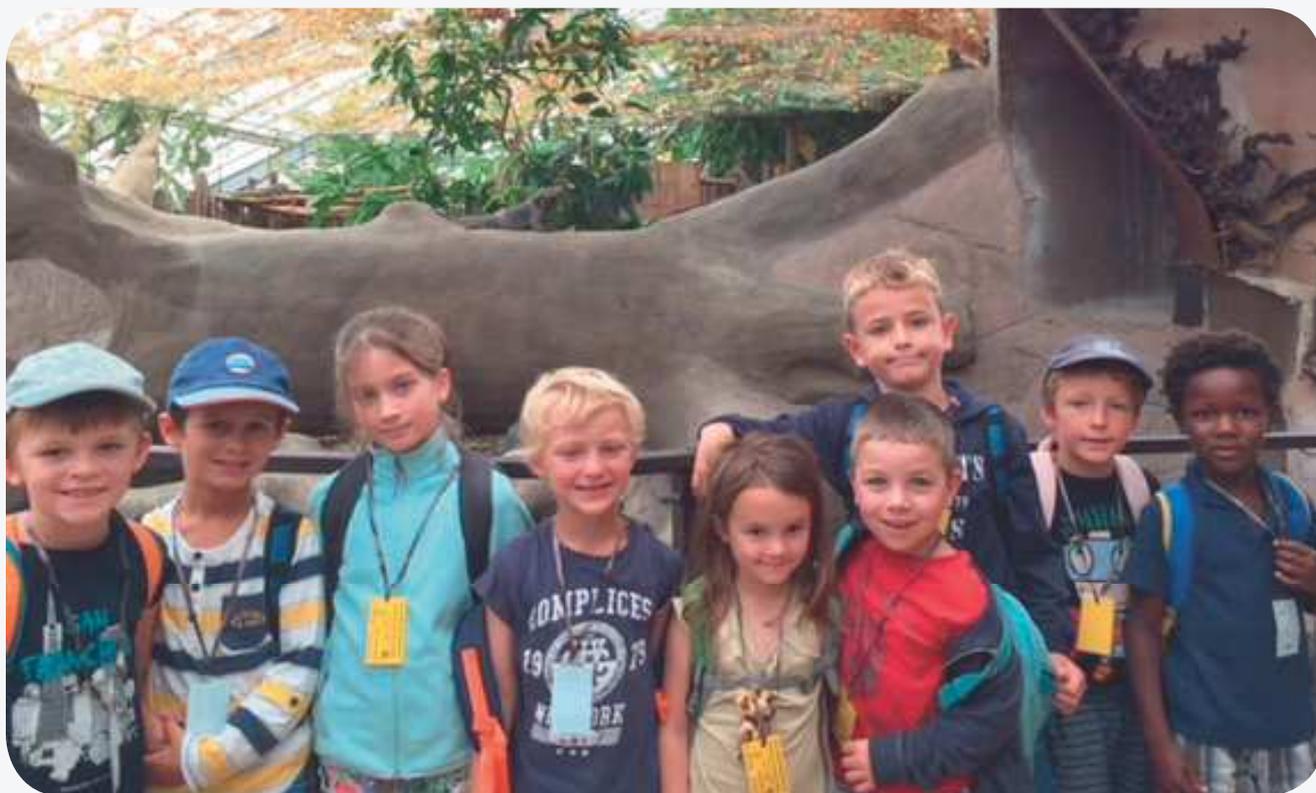
LES GRANDES VACANCES

- 14 jours de fonctionnement en juillet
- 13 seulement en août.

Effectifs

- 186 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs (hors séjours) ;
- 147 enfants en juillet pour 107 familles ;
- 109 enfants en août pour 78 familles ;
- Une fréquentation hebdomadaire de 53 enfants sur les 27 jours d'été.

Constat d'une hausse de fréquentation la dernière semaine d'août. Une moyenne journalière de 26 enfants pour les 3/5 ans et de 36 pour les 6/9 ans. La deuxième semaine de juillet a été plus chargée avec les 3/5 ans avec un taux de remplissage de 100 % sur les 5 jours consécutifs. Le 27 juillet la capacité de 27 a été atteinte. La semaine du 15 août (3 jours seulement) reste la plus basse en terme de fréquentation estivale.



Activités proposées

- Éveil aquatique à Aquazen ;
- Walibi aux Avenières ;
- Baignade à Marandan ;
- Sortie à la bergerie de la Motte d'Aveillans ;
- Sortie au parc d'aventure de la Brunerie à Voiron...

Bilan

Effectifs très satisfaisants. Chaque groupe d'âge se voit attribué une salle spécifique ce qui simplifie l'organisation. Le projet d'animation à la semaine semble plaire d'autant que les familles bénéficient d'un tarif avantageux. Chaque année voit une adaptation en prenant en compte le retour du questionnaire de satisfaction des familles mais aussi les appréciations de l'équipe d'animation et de direction.

Des temps forts

- Un fil rouge tel le petit routard, un personnage retrouvé tout au long du périple autour de l'Europe.
- Une journée coopérative pour établir plus de lien entre fratrines et ce au travers d'un grand jeu.
- La sortie du vendredi qui rencontre un grand succès.
- Un apéritif convivial du jeudi soir et non plus du vendredi soir les familles étant d'avantage pressées à la veille du week-end.
- La soirée familiale du 27/7 ayant pour thème l'Espagne avec environ 100 participants autour d'activités diverses mais aussi d'une paëlla géante réalisée avec les enfants.
- Le coin plage : une nouveauté 2017 qui correspond à un coin calme situé en salle de l'aumônerie.
- Les très bonnes conditions météorologiques ont fait qu'il y a eu que très peu d'utilisation des salles municipales.

Moyens humains

Une équipe en juillet et une équipe en août avec des animateurs qualifiés et compétents qui connaissent la structure et sont positionnées sur des postes référents. Aurélie la Directrice assure la direction et la gestion (administrative, financière, organisation générale) avec partenaires et familles. L'Adjointe de Direction (coordinatrice des TAP) assure en alternance avec une stagiaire BPJEPS le direction adjointe (suivi pédagogique, logistique, sorties, temps forts, relations enfants/animateurs/parents).

Les séjours, la nuitée, la veillée

Pour les séjours le choix a été fait de les organiser sur un même site avec différents groupes d'âge, mais aussi avec différents accueils de loisirs Léo Lagrange, et des thèmes variés.

Ainsi ont été mutualisés le poste de Directrice, l'équipe d'animation, les objectifs pédagogiques, le transport, le matériel pédagogique, les intervenants à la journée.

Le site de La Jacine à Bouvante-le-Haut a été retenu pour sa qualité d'hébergement, les prestations d'animation, le cadre géographique du Vercors, et les nombreux équipements.

Il y a eu de surcroît un séjour cirque pour 6 enfants de 8/9 ans, un séjour multi activités pour 16 coubleviteins de 8 à 13 ans.

Bilan très satisfaisant pour la qualité du site, la mixité des groupes, mais aussi la participation d'un enfant autiste ce qui a permis d'échanger sur la notion de différence, de tolérance, d'accessibilité, de partage et d'entraide.

La nuitée a accueilli 9 enfants de 6/9 ans et 13 enfants de 4/6 ans sur la veillée. Excellentes conditions météorologiques.



BILAN DU SECTEUR JEUNESSE

Le groupe des 10/13 ans désormais bien identifié (CM2 et futurs collégiens) + 6^{ème} et 5^{ème}

- Pour les vacances d'hiver 11 présents sur 10 jours de fonctionnement.
- Pour les vacances de Printemps 9 jeunes accueillis sur 9 jours.
- Pour les vacances d'automne 14 jeunes inscrits sur 9 jours.
- Pour les vacances de Noël 7 jeunes sont accueillis sur 4 jours.

Une salle dédiée, un animateur impliqué, un programme construit, des projets élaborés avec les jeunes font qu'ils sont incités à venir à l'accueil de loisirs.

Les grandes vacances

Au mois de juillet l'effectif a varié de 4 à 9 jeunes et en août de 2 à 10 jeunes.

Le secteur jeunesse a accueilli 52 jeunes contre 42 en 2016 d'où une augmentation. Un projet vidéo « les aventures de MAX » a largement mobilisé. Une nouvelle dynamique a fait qu'une fréquentation plus importante s'est fait jour cette année. Des activités variées hand sur gazon, découverte du pilot, piscine Aquazen, aventure Kart, pêche, Addict Wake à Moirans, baignade, construction d'une planche de surf et tournoi de jeux vidéo.

Les séjours

- Multi activités neige à Saint Julien en Vercors, du 20 au 24 février 2017. 7 jeunes de 7/15 ans issus de 7 familles sont partis en séjour découvrir la pratique de « l'airboard » de la « cani randonnée », du « fatbike » et de la patinoire. Précisons que ces

jeunes n'ont pas souhaité faire du ski.

Un jeune de 15 ans porteur de handicap a réussi à s'intégrer et profiter pleinement au séjour.

- Un séjour VTT du 10 au 14 juillet à Rencurel a regroupé 6 jeunes de Coublevie. Un enfant porteur de handicap a pu participer mais soulignant une grosse fatigue son séjour a été adapté à son rythme.

ANALYSE GLOBALE

L'espace jazz a accueilli en 2017, 335 enfants issus de 213 familles (315 pour 194 en 2016)

Légère baisse des 3/5 ans et une journée en moins sur l'année 2017.

En 2017 l'accueil de loisir comptait 157 filles pour 178 garçons.

Répartition en QF

34 % des familles inscrites ont un QF supérieur à 1811

17 % des familles inscrites ont un QF inférieur à 811

La prise en charge du CCAS s'élève à 1907,50 € pour 2017 et concerne 25 familles coublevitaines.

Pour ce qui est des origines géographiques, 84 % sont des coublevitains, 7,5 % sont des voironnais, 2,3 % sont d'autres communes du Pays voironnais et 6,1 % de communes extérieures Les coublevitains sont prioritaires pour les inscriptions.

L'Accueil des enfants porteurs de handicap

En 2017, 13 enfants porteurs de handicap ont été accueillis à l'Espace JAZZ.

Participation des familles et les temps festifs

Les parents font partie intégrante du projet, partagent des moments conviviaux et, de façon occasionnelle, peuvent accompagner leur enfant porteur de handicap.

Participation de l'accueil de loisirs

- aux journées de l'environnement (jeux en bois traditionnels, vitrine d'un jardin partagé...)
- à Coublevie en fête (réalisation d'une pièce de théâtre).
- à la journée des associations.
- au marché de Noël (exposition de photos et cartes réalisées avec les enfants).

Le partenariat

- avec la municipalité
- avec les structures Léo Lagrange
- avec les associations locales (comité des fêtes, association Qi Gong, espace Aquazen, association Forme et vitalité).
- Une association de parents d'élèves.
- le Pays Voironnais.
- l'EHPAD

La Sécurité sur l'accueil de loisirs

Un protocole semblable à un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été mis en place dans le cadre de la mise à l'abri et d'évacuation des enfants en cas d'alerte attentat.

PERSPECTIVES

- Suppression des TAP pour l'année scolaire 2018-2019.
- Réorganiser l'accueil des enfants le mercredi à l'accueil de

loisirs (accueil à la journée avec repas et demi journée (matin ou après midi) avec ou sans repas.

- Reconsidérer le personnel actuellement en CD2I.
- Grille des tarifs à revoir et reprendre.
- Utilisation du restaurant scolaire pour les petites vacances scolaires sur 4 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi) et pour les grandes vacances sur 3 jours (lundi, mardi, jeudi).
- Aménagement accessibilité PMR à l'accueil loisirs prévu pour septembre 2018.
- Installation casiers pour les 3/5 ans à l'étage (demande de la PMI).
- Réalisation d'étagères pour le rangement du matériel pédagogique dans le local contigu du bureau de la directrice.
- Installation armoire dans salle de l'aumônerie pour rangement matériel pédagogique spécifique à la salle en question.
- Installation d'un jeu d'extérieur pour enfants - de 6 ans (investissement réalisé par Léo Lagrange).

CONCLUSIONS

Avec le renouvellement du marché avec Léo Lagrange nous pérennisons notre engagement éducatif mis en place depuis de nombreuses années et faisons confiance à Léo Lagrange pour qu'il continue à porter avec écoute, adaptabilité, souplesse, sécurité et, de façon innovante et créative, nos valeurs dans l'intérêt des enfants pris en charge et de leur familles.

Jean-Pierre MÉTRAL
adjoint vie associative - jeunesse



Scolaire

CETTE NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019 A CONNU
BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS

GROUPE SCOLAIRE de la GRANDE SURE ECOLE du BERARD



Tout d'abord après une enquête auprès des parents, puis un vote au conseil d'école en janvier 2018 et la validation par la DSDEN en juin 2018, les rythmes scolaires du groupe scolaire de la Grande Sure sont passés à 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le mercredi est libéré.

De ce fait, les horaires d'école ont changé, le temps de la pause méridienne a diminué, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été abandonnés. Une circulaire de la DSDEN, datant du 12 septembre 2018, nous informe que le PEDT (Projet Éducatif Du Territoire) devient caduque du fait des nouveaux rythmes scolaires. Aussi, pris de court, nous avons décidé de maintenir, encore une année, l'organisation mise en place avec les associations sportives et culturelles qui fonctionnent après l'école. Ceci pour éviter de les pénaliser au dernier moment. Une activité théâtre voit le jour pour cette nouvelle rentrée.

Une extension derrière le site d'Orgeoise contenant 3 salles a vu le jour : 2 classes ont pris place et la 3^{ème} salle est utilisée au bon vouloir des enseignantes. Sur le site du Bérard, une salle polyvalente (Garderie, BCD, musique) a été créée et une salle existante a été rénovée pour être utilisée, également, au bon vouloir des enseignantes.

La restauration scolaire se déploie maintenant sur 3 sites (Un de plus que l'année dernière) Les CM2 déjeunent au collège (Début d'adaptation pour leur future rentrée en 6^{ème}). Les CM1 et les CE2 du site du Bérard déjeunent à la salle communale équipée en conséquence (La nouveauté) et tous les enfants du site d'Orgeoise restent sur place.

La garderie innove aussi. Tous les enfants du site du Bérard ont maintenant leur propre garderie sur place. Ces différents lieux, aussi bien en garderie qu'en restauration scolaire, permettent de répartir les enfants par groupes plus homogènes et plus restreints. Cette nouvelle organisation permet de trouver une ambiance plus sereine, plus calme aussi bien pour les enfants que pour les encadrants. L'effectif du personnel périscolaire, par conséquent, a augmenté proportionnellement à l'évolution des effectifs scolaires.

- Cette année 529 enfants ont retrouvé le chemin de l'école, répartis dans 19 classes : 7 classes de maternelles et 12 classes d'élémentaires (Une de plus que l'an dernier), soit une moyenne de 27,8 élèves par classe. C'est toujours Mme Pastre qui officie comme Directrice à temps plein sur les deux sites.

Cette réorganisation, nécessaire, a permis d'assurer une rentrée paisible et bienveillante pour le corps enseignant, le personnel et surtout pour les enfants.

Myriam CEBOLA
Adjointe au scolaire



DÉVELOPPEMENT DURABLE À COUBLEVIE : UNE ÉVALUATION STRATÉGIQUE PARTICIPATIVE DE SON AGENDA 21



La Mairie de Coublevie avait défini en 2013 son Agenda 21 en cohérence avec celui du Pays Voironnais.

Les défis de l'Agenda 21 étaient d'engager des actions pour une commune de partage et de solidarité, économiquement attractive pariant sur le local, soucieuse des équilibres, qui se construit avec les forces vives du territoire.

Cet Agenda définissait 5 axes stratégiques pour engager des actions au profit du développement durable:

- Le développement prioritaire des ressources locales: magasin des producteurs, actions contre le gaspillage alimentaire, le bio au restaurant scolaire...
- Une gestion volontariste des espaces, la préservation des ressources et de la biodiversité: non usage des pesticides, journées de l'environnement, panneaux photovoltaïques, gestion raisonnée de l'éclairage public, réseau chauffage bois...
- Un territoire propice au développement personnel et à la mixité sociale : éco-quartier, jardins partagés, rucher collectif et pédagogique, projet éducatif du territoire...
- Une mobilité mieux maîtrisée et plus durable en renforçant la pratique des modes doux et l'inter-modalité sur le territoire: journée mobilité, pistes cyclables, vélos et voitures électriques, déplacement et mobilité à l'école...
- Un engagement citoyen : familles à énergie positive, un jardin à l'école, couches lavables à la crèche, éco-manifestations des associations et sensibilisation aux éco-gestes...

Une Charte d'engagement des élus pour le développement durable, la transition énergétique et écologique

Dans le prolongement de cet Agenda 21, la commune a entrepris en 2017 une évaluation stratégique en faisant participer la population de la commune à l'évaluation des actions entreprises depuis 2013 et des idées de nouveaux projets pour le futur. Elle a présenté les résultats de cette évaluation lors des Journées de l'Environnement en avril 2018.

Aujourd'hui, la municipalité décide de s'engager dans une charte de développement durable, transition énergétique et écologique, qui doit être pour l'ensemble des élus un véritable fil conducteur pour les politiques et projets de la commune. Cette charte constitue une ligne directrice qui s'attache à l'enjeu de l'exemplarité. Elle doit concourir au développement d'une économie sociale et solidaire, à l'élaboration d'un modèle vertueux de développement durable et équitable, à des nouvelles formes de vie démocratique pour une plus grande pertinence des politiques publiques.

Tous acteurs pour agir ensemble

Partageons nos idées pour mieux faire connaître et soutenir les initiatives éco-citoyennes

Contacts Mairie de Coublevie :

- Claude Rey, *adjoint au développement durable.*
- Odile Lantz, *conseillère municipale.*

Le comité des fêtes...

PETITE RÉTROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS PROPOSÉES AU PREMIER SEMESTRE 2018

Le Comité des fêtes de Coublevie est une association regroupant une vingtaine de bénévoles dont le but est d'organiser des manifestations sur la commune et de servir de lien entre les associations.

Nous proposons environ dix animations par an : certaines récurrentes comme les Journées de l'Environnement, le Marché de Noël, le Téléthon, Coublevie en Fête, Coublelire, d'autres ponctuelles : concerts, théâtre. Nous participons également aux temps culturels forts du Pays Voironnais : « Voiron jazz festival » et « Livres à vous ».

Dans tous les cas, nous nous efforçons de rendre accessibles financièrement ces spectacles pour chacun.

3 FÉVRIER 2018 SOIRÉE IRLANDAISE



Avec pour décor les paysages irlandais, les rues avec leurs maisons colorées, les troupeaux de moutons, les pubs, les trente musiciens de l'UNION MUSICALE VOIRONNAISE, sous la direction de Michel Bordenet, ont présenté un concert de musique irlandaise. Des morceaux comme « Kilkenny Rhapsody », « Braveheart », « War of the celts », « An Irish suite » interprétés magistralement nous ont transporté le temps d'une soirée en Irlande. Le public enthousiaste les a applaudis longuement.

10 MARS 2018

ONE-MAN SHOW DE SERGE PAPAGALLI ET STÉPHANE CZOPECK



Cela faisait des années que le Comité de Fêtes souhaitait l'inviter à Coublevie. Enfin en 2018, nous avons pu présenter son spectacle « Pourquoi ? Parce que ». Serge Papagalli et son acolyte Stéphane Czopeck ont répondu ce soir-là à toutes nos questions, mêmes celles que l'on ne se posait pas ; et si on avait la réponse, ils trouvaient la question.

Devant une salle communale comble Serge Papagalli a revisité différents thèmes : l'amour, le bonheur, l'injustice, la chance... Jeux de mots, jeux de scène, après une heure quarante de rire, de détente le public a fait une ovation aux deux comédiens.

24 MARS 2018 : CONCERT DE JAZZ



Dans le cadre du Voiron Jazz Festival, Coublevie accueillait le « FEYZIN GROOVE ORCHESTRA ». Vingt-cinq musiciens du conservatoire de Feyzin : des choristes accompagnés par des musiciens (cuivre, piano, percussions, batterie, guitare...) ont interprété des extraits de Stevie Wonder, Ray Charles, Aretha Franklin, les Jackson Five...

La salle communale enthousiasmée par leur prestation leur a fait un triomphe.

au fil des mois

27-28-29 AVRIL 2018

**LES 17^{èmes} JOURNÉES DE
L'ENVIRONNEMENT**



Programme toujours aussi varié pour adultes et enfants. Ces derniers ont participé, avec l'aide d'intervenants à différents ateliers : reconnaissance des plantes sauvages, découverte d'une ruche, ou encore préparation d'energy balls.

Les adultes quant à eux ont découvert, grâce à la balade à vélos, les deux jardins solidaires et partagés de Coublevie : Le Jardin du Sourire et le Biau Jardin où un atelier permaculture leur était proposé.

Le Marché bio et nature et ses nombreux exposants, les conférences sur l'eau potable ou les fleurs de Bach, l'atelier pisé, et le Repair café, toutes ces animations mises à disposition du public venu nombreux comme chaque année, ont pour but de faire découvrir l'environnement et le développement durable, afin que chacun soit informé et agisse à son niveau en menant des actions simples et concrètes.

16 JUIN 2018 : COUBLELIRE



Sollicité par un collectif d'auteurs, dont Bernard Sestier et Corinne Bourrillon, le Comité des Fêtes de Coublevie a organisé le premier salon du livre de Coublevie avec des auteurs de la région. C'est ainsi que le 16 juin, la salle communale a reçu quarante auteurs présentant des ouvrages de tous les horizons : romans policiers, historiques, sur la géographie régionale, roman d'amour, poèmes, autobiographies, livres pour enfants...

Journée riche en rencontres, en échanges entre les auteurs présents et le public venu flâner, discuter, acheter. Un succès pour cette première édition !

30 JUIN 2018

COUBLEVIE EN FÊTE



Deuxième édition pour cette fête de village intergénérationnelle, élaborée en partenariat avec le Sou des Écoles.

Après-midi festif avec la fête des écoles et ses stands, les animations comme la Banda Tujumi (groupe de samba-reggae), les démonstrations de danse country avec Coyote Line Dance et le repas au son d'un orchestre folk.

Beaucoup de Coubleviteins ont ensuite participé à la descente aux lampions, et, après le feu d'artifice, ont rejoint le parc pour profiter du bal populaire jusque tard dans la nuit.



Voici en quelques lignes le résumé de nos manifestations. Comme chaque année, nous essayons de varier le plus possible nos offres de spectacles pour répondre à toutes les attentes.

Le programme du Comité des fêtes 2018-2019 est déjà élaboré. Nous vous donnons rendez vous le 6 octobre 2018 avec du théâtre.

Chantal DOUCET
Comité des Fêtes de Coublevie

Travaux dans les écoles

ÉCOLE DU BÉRARD



Suite au départ du locataire de l'appartement du rez-de-chaussée, cet appartement d'une surface de 70 m² a été transformé en garderie et en bibliothèque pour l'école.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Dépose de l'ensemble des cloisons et du sol en parquet.
- Condamnation de la porte d'entrée existante.
- Création de deux ouvertures côté cour et pose de deux ensembles blocs portes métalliques.
- Création d'un WC accessible aux P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite).
- Création d'un espace avec évier et meuble bas de rangement.
- Aménagement de l'espace garderie d'une surface de 50 m².
- Flocage des plafonds dans les caves pour obtenir un « degré coupe feu de 1 heure ».
- Réalisation de travaux d'électricité et de plomberie.
- Montage de cloisons et de faux plafonds.
- Reprise des sols.
- Peinture de l'ensemble.

Tous ces travaux ont été exécutés dans le respect du D.T.U. (Document Technique Unifié de la Fédération Française du Bâtiment).

À l'extérieur

- Pour accéder à ces locaux, depuis la cour de l'école, réalisation de 3 marches et d'une rampe d'accès pour P.M.R., l'ensemble étant réalisé en béton balayé pour éviter les glissades.
- Une place de stationnement « Handicapé » avec signalisation a été créée rue du 11 novembre 1918.

Dans l'école proprement dite

La pièce regroupant la salle informatique et la bibliothèque a été transformée en salle de classe (si elle s'avérait nécessaire

dans le futur) ce qui a entraîné les travaux suivants :

- Modification des blocs portes.
- Réalisation de placards de rangement :
- Réalisation d'un plan de travail avec vasque.
- Câblages électrique et informatique.
- Faux plafond.
- Peinture de l'ensemble.

Chauffage : Nous avons profité de ces travaux pour remettre aux normes la chaudière qui va alimenter la future salle de garderie - bibliothèque

Ces travaux ont été suivis par un architecte, monsieur Jean-Luc Rousset et par madame Muriel Floc'h du bureau de contrôle « Alpes contrôle ». Ils ont été réalisés par des entreprises de la région.

Coût des travaux : 215 529,37 € TTC

Subventions reçues du Conseil Départemental et du Conseil Régional : 40 800 €

ÉCOLE D'ORGEOISE

Travaux d'agrandissement de l'école



Suite à un vote du conseil municipal il a été décidé de construire un bâtiment modulaire à ossature bois pour créer des salles supplémentaires dans cette école.

Suite à un appel d'offres une maîtrise d'œuvre a été retenue et elle a identifié l'emplacement idéal pour cette construction : le terrain qui se trouve à l'arrière de l'école élémentaire.

Pour commencer il a fallu réaliser un accès au chantier pour les véhicules devant intervenir pendant les travaux. Il a pu être réalisé grâce au chemin piéton qui longe la cour de l'école (côté élémentaire).



Le bâtiment, conçu en suivant les recommandations de la réglementation thermique RT 2012, a une superficie totale de 275 m² pour une superficie utile à l'intérieur de 235 m². Il est formé d'une ossature bois avec isolation recouverte d'un bardage extérieur métallique et posée sur une dalle béton. La couverture est réalisée avec un bac acier et un doublage intérieur.

Une ouverture en sous-œuvre a été créée pour relier l'ancien et le nouveau bâtiment pour qu'ils forment un ensemble complet. À l'intérieur ont été créés trois salles d'environ 60 m², des toilettes accessibles aux P.M.R., un local de rangement ménage et un grand couloir qui dessert le bâtiment existant.



Le câblage informatique de ces nouvelles salles a été réalisé pour les intégrer au réseau existant de l'école. Ce nouveau bâtiment est aussi relié au dispositif de détection d'incendie existant pour l'école.

Autres travaux d'aménagement :

- Placards de rangement.
- Plan de travail avec vasque et rangement bas.
- Chauffage avec radiateur alimentés par notre chaufferie bois.

- Fenêtre ouvrante Auxillo battant avec volet roulant électrique intégré.
- Portes métalliques de sortie de secours avec barre anti panique pour toutes les salles.
- Éclairage en faux plafond par des panneaux 60x60 led
- Mise en place, dans les couloirs, de détecteurs de mouvement pour commander l'éclairage et éviter qu'ils ne restent éclairés toute la journée.
- Installation de patères dans les couloirs près des portes des classes.
- Mise en place de blocs portes avec joint anti pince-doigt.
- Création d'un portail à l'arrière du bâtiment pour les services techniques.



Ce bâtiment a été conçu et adapté pour recevoir soit des classes maternelles, soit des classes élémentaires et le terrain attenant sera mis en forme courant fin octobre.

Maîtrise d'œuvre : Madame Charlotte FARGES du cabinet Éole
Bureau de contrôle : Madame Muriel Floc'h du bureau Alpes Contrôle

Coût des travaux : 539 265,86 € TTC
Subventions reçues du Conseil Départemental et du Conseil Régional : 136 308 €

Autres travaux à l'école d'Orgeoise :

- Mise en place d'un point de ralliement pour les enfants en respect du P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité).
- Dépose du portail existant dans la cour côté élémentaire avec installation d'un nouveau portail 2 vantaux qui sera plus adapté pour les véhicules de secours.
- Installation d'un ensemble bloc de 6 boîtes aux lettres et de 2 panneaux d'affichage
- Installation de panneaux photo-voltaïques ont sur la toiture du préau, côté cour maternelle, par la l'association Buxia qui en assure aussi l'entretien.

Louis Miccoli
Adjoint aux travaux

UN COMITÉ CONSULTATIF POUR LES ÉCOLES

SUITE À L'ARRÊT PAR LE MAIRE DU PROJET D'EXTENSION DU BÉRARD ET DANS UN ESPRIT D'OUVERTURE, LE CONSEIL MUNICIPAL A MIS EN PLACE UN COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AVENIR DES ÉCOLES DE LA COMMUNE.

Il était composé de 4 représentants des enseignants, dont la directrice Mme Pastre, 4 représentants de l'association des parents d'élèves, 4 coubleviteins et 6 conseillers municipaux.

CONTEXTE

Coublevie a connu une croissance soutenue de sa population. Depuis 1999, date de la construction de l'école d'Orgeoise, la population a crû de 25%. En parallèle le nombre d'élèves scolarisés a augmenté de 35%. Le groupe scolaire de la Grande Sure, composé des sites du Bérard (5 classes) et le site d'Orgeoise (13 classes) avait atteint le maximum de ses capacités. Le conseil municipal avait décidé d'une extension du site du Bérard. Devant l'opposition des parents d'élèves, M. le Maire a décidé de suspendre le projet et de mettre en place un comité consultatif. Celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises. Il a fait un état des lieux des capacités d'accueil des deux sites scolaires et a analysé les perspectives démographiques et financières de la commune. Puis il a réfléchi aux besoins qu'impliquent ces perspectives avant d'élaborer des scénarios.

URBANISME ET DÉMOGRAPHIE

Coublevie comptant plus de 3 500 habitants doit, depuis la promulgation de la loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine), avoir 20 % de logements sociaux sur son territoire. Mais la loi « égalité et citoyenneté » de 2015 nous impose d'avoir 25 % de logements sociaux car Coublevie appartient à l'aire urbaine de la région grenobloise.

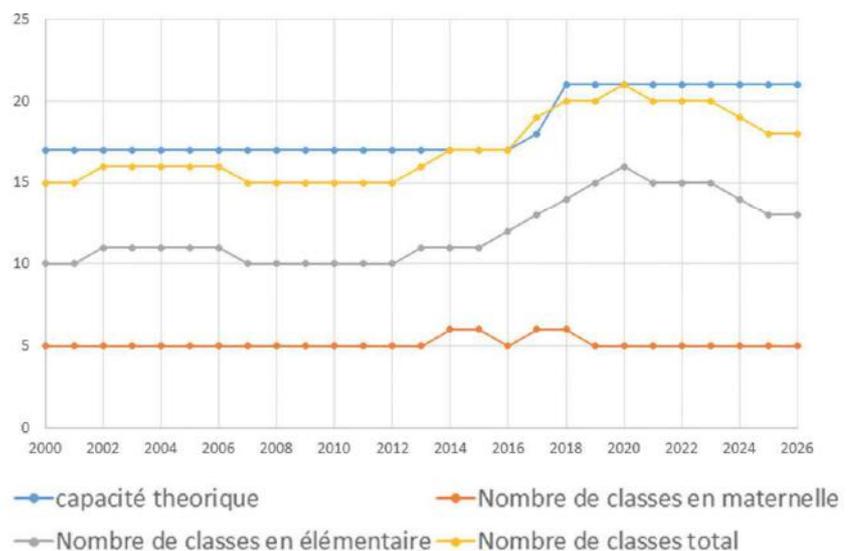
A l'heure actuelle la commune dispose de 115 logements sociaux pour environ 2 000 logements. Le déficit est donc de 385. Les pénalités pour non-respect du quota sont de l'ordre de 60 000 € pour l'année 2018. De plus les services de l'état imposent à la commune la réalisation d'un certain nombre de logements sur une période de 3 ans.

La commune se trouverait carencée si elle ne respectait pas cette obligation. Les conséquences vont de la multiplication par 4 de l'amende ci-dessus avec modification des documents d'urbanisme aux frais de la commune à la prise en main par le préfet de l'Isère des décisions du conseil municipal pour réaliser les constructions nécessaires.

Enfin la mairie ne dispose pas de beaucoup de foncier disponible. Les constructions qui sont réalisées actuellement le sont sur des terrains privés à l'initiative des propriétaires privés. Toutes ces raisons font que la population de Coublevie va continuer à augmenter dans les années à venir.

Nous avons fait réaliser par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) une étude pour déterminer les besoins de la commune en termes de classes compte tenu des programmes immobiliers à notre connaissance fin 2017 et des perspectives de croissance imposées par le plan local de l'habitat.

Cette étude montre que la croissance du nombre d'enfants scolarisés continuera jusqu'en 2021 puis devrait stagner avant de décroître. Ce maximum correspond à un besoin de 5 classes en plus de ce dont la commune disposait au lancement du comité.



FINANCES

Une étude sur les perspectives financières de Coublevie a été commandée à Stratorial finance. Celle-ci tient compte des dernières dispositions législatives comme le maintien des dotations versées par l'état aux communes, la modération de la croissance des dépenses de fonctionnement. Un scénario avec un investissement conséquent (2,5 millions d'euros) aux alentours de 2021-2022 a en particulier été étudié. Ce scénario montre une dégradation des finances communales si la croissance des dépenses de fonctionnement se maintient au niveau de 2017. Or la commune a déjà réalisé de gros efforts de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Le conseil municipal a donc pris les devants et voté une augmentation de la fiscalité locale pour maintenir ses capacités financières.

ÉLABORATION DE SCÉNARIO

Le comité a ensuite fait le tour des points à améliorer concernant les sites actuels (Bérard et Orgeoise). En effet, il ne faut pas uniquement des classes, mais il faut aussi suite à la fusion des deux écoles prévoir une

salle de réunion plus grande, réorganiser les dortoirs, envisager si possible d'avoir une deuxième salle de psychomotricité...

La question du déménagement du site du Bérard a été évoquée. Les enseignants du Bérard ont souligné le côté agréable de ce site, sa petite dimension qui le rend pratique. Sa proximité avec le collège, le fait que les CM2 mangent aux collèges renforce son rôle de passerelle entre l'école élémentaire et le collège. Il a donc semblé à la majorité des membres du comité qu'il fallait conserver une vocation scolaire à ce site.

Deux scénarios se sont dégagés. Le premier est la construction d'une école maternelle dans le champ en face du site d'Orgeoise. Le second consiste en la mutation du restaurant actuel en classe et la construction d'un pôle périscolaire dans le champ susdit.

Le comité s'est conclu par la rédaction d'un cahier des charges dont un programmiste, choisi suite à une procédure d'appel d'offre, se saisira.

Patrick WARIN
Adjoint à l'urbanisme

SUBVENTIONS 2017/2018 ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/06/2018

ACCA	130 euros
Aides et Découvertes (subvention attribuée tous les 2 ans)	0 euros
Art et Créations	810 euros
Comité Des Fêtes	8 500 euros
Couplevie Accueil	300 euros
Couplevie Karaté Club	210 euros
Couplevie Music School (uniquement subvention PEDT)	325 euros
Cyclo Club de Coublevie (dont 750 € de subvention exceptionnelle)	2 050 euros
Football club La Sure	2 370 euros
Hand-ball	163 euros
Kodokan Judo	1 185 euros
La Dauphinoise (dont 801 € de subvention PEDT)	5 351 euros
Lycée E. Herriot	500 euros
Palette de Lumières (dont 278 € de subvention PEDT)	658 euros
RASED	500 euros
Soleil Couchant	300 euros
Sou des Écoles (réglés sur présentation de factures)	1 500 euros
Sourires Retrouvés	500 euros
Tennis Coublevie Voiron	4 260 euros
UMAC-APG	130 euros
UNSS Collège de Coublevie	350 euros
Vieilles Soupapes	160 euros
Volley-ball	280 euros

Jean-Pierre MÉTRAL
adjoint vie associative - jeunesse

ANDRÉ DELMOTTE



André Delmotte au centre de la photo devant Beaugard

Aujourd'hui dans les personnes qui ont compté dans la commune nous souhaitons rendre un hommage à André Delmotte qui nous a quitté en avril 2018, par son implication dans plusieurs associations et plus particulièrement au patrimoine de Coublevie.

André Delmotte est né le 8 avril 1933 à Longueau dans le département de la Somme. Il a passé le début de sa jeune enfance comme tous ceux de son âge dans l'insouciance de la vie dans une cité tranquille où son père travaillait à la SNCF et sa mère était femme au foyer. Puis malheureusement à l'âge de 6 ans la guerre arriva avec son lot d'horreur. Partagé entre les bombardements et les sirènes, ils quittèrent leur maison pendant six mois pour fuir l'invasion allemande, avant de revenir chez eux et constater que leur maison avait été pillée et dévastée.

À partir de 1942 les bombardements s'intensifient, mais cette fois ce sont les alliés qui jettent leurs bombes pour neutraliser les points stratégiques allemands. En représailles les allemands organisent des rafles. De cette période André en restera marqué. Comme il le dit lui-même : « [...]notre jeunesse sacrifiée, la peur au ventre pendant les bombardements, la tristesse, la misère et le rationnement alimentaire. Nous étions de petits français épargnés par les allemands. ».

De ces épreuves il en ressortira grand. Sa passion du bois l'amène à entreprendre des études d'ébéniste à Amiens mais très vite son envie d'engagement pour les autres le pousse à choisir la vocation de pompier pour en faire son métier. Il intègre naturellement les pompiers de Paris en 1953 à l'âge de 20 ans. Il y restera trois ans, période durant laquelle il rencontre Suzanne sa future femme qui travaille comme sténo-dactylo aux douanes françaises avant de se marier en 1956 à Amiens (il a 23 ans). De leur union naîtra deux enfants, Catherine et Thierry.

Il intègre alors le Centre d'Etude Nucléaire de Paris comme pompier pendant un an. Profitant de la construction du CENG

*Carnet de service André Delmotte
aux pompiers de Paris*



(Centre d'Etude Nucléaire de Grenoble) il demande sa mutation et s'installe avec Suzanne à Gières. Là, il continue comme pompier durant huit ans et se prend de passion pour les randonnées en montagne puis il change de fonction pour intégrer le service de gestion du courrier jusqu'à sa retraite en 1993. Dans les années 80 ils quittent Gières pour Saint Geoirs en Valdaine ou son amour du patrimoine les amèneront à restaurer une vieille demeure. Durant cette période Suzanne quitte la mairie de Gières pour travailler à celle de Voiron.

En 1995 ils déménagent sur Coublevie pour s'installer à Beaugard (ancien couvent des Chartreuses rénové en appartements) au premier étage de l'ancienne chapelle. C'est non sans une certaine fierté qu'il occupera ces murs remplis d'histoire jusqu'à se passionner pour ce lieu

En 2012 à 79 ans il déménage avec Suzanne à Voiron dans un appartement plus près du centre-ville pour profiter des commerces et loisirs à proximité.

André a toujours été passionné par la vie et le sport et souhaitait le partager avec les autres. À Gières il devient entraîneur de la section gymnastique garçons. A Saint Geoirs en Valdaine, son amour pour la nature, le pousse à créer un club de randonnées et de ski de fond. Il sera aussi conseiller municipal, adjoint aux écoles, de la commune.

À son arrivée à Coublevie en 1995, il intègre Coublevie Accueil à la section marche. Sa passion du bois ne l'ayant pas quitté il s'inscrit également à l'association « Atelier Bois ». Dès le début du Groupe Histoire et Patrimoine il rejoint l'équipe. Ses recherches sur l'ancien couvent de Beaugard et la congrégation des Chartreuses ont conduit au travail remarquable qu'il réalisa. Celui-ci se concrétisa par le premier numéro des parutions du patrimoine en 2009 et en fut le fer de lance. Ce fut un grand succès auprès de la population. Succès rendu possible grâce à son travail consciencieux. De réunion en réunion il répondait toujours présent et s'impliquait beaucoup : avec les journées du patrimoine, auprès des écoles du primaire en tant que guide historique, avec l'ancien train VSB.

Nous garderons d'André l'image d'un passionné, méticuleux et sensible à la beauté des choses. Un amoureux de sa région et qui aimait partager ses passions.

Rachel CARRETTI et Christophe JAYET-LARAFFE
Groupe Histoire et Patrimoine



Réalisation André Delmotte

Vie associative

RYTHMES SCOLAIRES À 4 JOURS ?

UNE SOLUTION : L'ACCUEIL DE LOISIRS

La décision de revenir à la semaine scolaire à 4 jours a été prise cette année par la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves puis officialisée par l'Inspection d'Académique. De fait lors de la rentrée scolaire 2018/2019 les mercredis deviennent en totalité déchargés de toute scolarité.

Une organisation spécifique du mercredi a vu le jour pour palier à ce changement et offrir aux parents des solutions pour une prise en charge de leurs enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs et en fonction des agréments et places disponibles.

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants peuvent le faire soit le mercredi matin ou l'après midi avec ou sans repas soit le mercredi en entier.

Face à la fois à un élan d'inscriptions attendu, mais aussi à une incertitude quant au nombre, nous avons reconsidéré à la hausse le nombre d'inscriptions possibles.

- Le mercredi matin 68 enfants dont 28 de - de 6 ans et 40 de + de 6 ans.
- Le mercredi après midi 56 enfants dont 28 de - de 6 ans et 28 de + de 6 ans.

La différence entre le matin et l'après midi s'explique par le fait que, généralement, il y a beaucoup moins d'inscriptions l'après midi.

Pour mémoire l'an dernier le nombre possible d'inscriptions sur la demi journée en après midi était de 44 enfants (20 de - de 6 ans et 24 de + de 6 ans).

Face aux préinscriptions nombreuses qui ont été définitivement arrêtées le 31 août, il a été décidé de fixer l'ordre des priorités :

- valider les inscriptions **à la journée et de façon annuelle.**
- valider partiellement les inscriptions **à la demie journée avec repas et de façon annuelle.**
- prise en compte de certaines demandes pour les matins avec ou sans repas et **de façon annuelle en fonction de l'ordre d'arrivée et des places disponibles.**
- les demandes ponctuelles n'ont pas été prioritaires.

Naturellement un réajustement pourra se faire chaque mercredi et ainsi permettra de débloquer la liste d'attente. Une vigilance particulière sera de mise sur l'application et le respect du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

Pour toute modification d'inscription les parents ont jusqu'au lundi matin 9h pour annuler. Si les délais ne sont pas respectés l'inscription sera alors facturée. Ainsi tout logiquement certaines places pourront être libérées.

Pour information il est rappelé que l'accueil de loisirs n'est pas un service public obligatoire, que c'est un choix de la commune qui lui coûte 145 000 euros annuels. Ce choix la commune de COUBLEVIE l'a fait sien car elle est soucieuse de l'intérêt des enfants et de la situation de chacun.

Naturellement vous pouvez vous rapprocher de la Direction de l'accueil de loisirs pour connaître votre situation et anticiper l'évolution possible de vos inscriptions.

Enfin pour tout renseignement précis, seuls la Directrice de l'Accueil de Loisirs et J.P. METRAL Adjoint en charge de l'Associatif et de la jeunesse, sont en capacité de vous répondre avec justesse.

L'ENVOI

L'association l'Envol a été créée il y a presque 30 ans maintenant par des parents désireux d'installer à Coublevie une crèche parentale.

En 30 ans, il s'en est passé des choses ! Les parents ont arrêté les accueils et l'équipe s'est agrandie, des préfabriqués nous sommes arrivés dans les locaux de l'ancienne école maternelle, de 16 enfants accueillis chaque jour nous avons maintenant un agrément pour 30, ...

Les activités aussi se sont développées :

- Depuis 10 ans, un Relais d'Assistants Maternels (RAM) intercommunal accueille et renseigne parents et assistants maternels, propose des listes d'assistants maternels dont la disponibilité et l'agrément sont mis à jour très régulièrement, organise chaque semaine des temps collectifs à l'adresse des enfants, met en place des partenariats avec les différents acteurs du village, invite les familles et les professionnels à des conférences, ...



- En décembre 2017 c'est un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) qui est né des observations et analyses des besoins des coubleviteins. Chaque samedi matin, même pendant les vacances scolaires, 2 accueillantes ouvrent les portes aux familles pour quelques heures de jeux et de socialisation en toute sécurité puisqu'il n'y a pas de séparation. Ce lieu est ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent ; il est gratuit et anonyme, sans inscription préalable. Pas d'enjeu ni de stress, on est là pour la convivialité et l'observation, juste pour une pause.

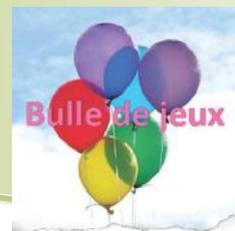
Quel que soit votre besoin (ou presque !) pour vos enfants, l'Envol a maintenant de nombreuses réponses à vous offrir.

On vous attend !

Crèche : 04 76 05 75 08 ou crechelenvol@orange.fr

RAM : 04 76 07 86 92 ou ramilenvol@orange.fr

LAEP: 04 76 05 75 08 ou bulledejeux.laep@gmail.com



SECTION GYMNASTIQUE DE LA DAUPHINOISE DE COUBLEVIE

Les dernières compétitions de la saison 2017-2018 ont été fructueuses ! La motivation des gymnastes, le travail assidu et persévérant a permis de bons résultats pour tous les groupes. De belles émotions pour les filles, pour le staff et les parents supporteurs assidus. BRAVO mesdemoiselles !!

Résultats de fin saison :



Concours Départemental par Equipe POUSSINES à Estrablin le 6 mai 2018.

L'équipe composée de 11 Poussines, concourait dans la catégorie P4. Cette équipe nouvelle, appliquée et motivée, a su présenter de beaux enchaînements aux agrès. Elle se classe à une superbe 4^{ème} place sur 12 équipes concurrentes, elle a rivalisé avec les autres équipes des clubs isérois malgré nos petits degrés encore. Cette équipe est prometteuse pour la saison prochaine.



Concours Régional par Équipe à Cluses les 2 et 3 juin 2018
1 équipe Aînée et 1 équipe Jeunesse étaient engagées dans cette compétition.

Les Jeunes devaient se présenter dans la catégorie supérieure, en F3, puisque la saison dernière elles étaient championnes en R2. Elles ont travaillé dur et leur motivation et leur application ont payé.

L'équipe est 3^{ème} sur 7 équipes concurrentes.



Les Aînées étaient Championnes également la saison dernière en F3 et l'équipe a relevé le défi de se présenter dans la catégorie supérieure en F2 cette saison.

Défi relevé... l'équipe est championne régionale sur 5 équipes concurrentes.

Quel bonheur ! Félicitations à toutes !

Spectacle de fin d'année :





La saison gymnique s'est achevée avec un très beau spectacle « Les Jupes en Folies ». Des démonstrations et des chorégraphies de très belle qualité ont été présentées au public présent.

Lors de cette soirée, la Mairie de Coublevie représenté par M. Jean-Pierre MÉTRAL adjoint aux associations a souhaité honorer les titres « Départementaux et Régionaux ». Des cadeaux ont été offerts aux gymnastes Aînées et Jeunesses composant les équipes à ces compétitions. Un grand merci à la Mairie pour cette reconnaissance de travail, pour les gymnastes et l'équipe encadrante, qui restera dans les mémoires de chacune.

informations

Toutes les informations sur le site de la section de gymnastique artistique :

<https://dauphcoublevie-gym.sportsregions.fr>

Marilyne LEFEVRE : marilyne.metal@gmail.com

Florence COMETTO : comettof@yahoo.fr



COUBLEVIE-ACCUEIL



Rassemblement des activités sportives au Col J. CAVALLI

Notre association forte de plus de 700 adhérents s'adresse aux personnes de plus de 50 ans souhaitant pratiquer une activité sportive ou de loisirs pour se maintenir alertes physiquement et intellectuellement.

Elle permet aussi de s'intégrer socialement dans la vie de la commune et du Pays Voironnais.

L'actualité de la rentrée est riche et variée pour nos 16 activités.

RANDONNÉES

Les marches en montagne ont lieu le mardi en car à la journée et en voiture l'après-midi. Elles sont encadrées par des animateurs bénévoles formés par la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive). Il y a 5 groupes de niveau et une marche de proximité le vendredi matin.

MARCHE NORDIQUE

Une centaine d'adhérents pratiquent cette activité les jeudis ou vendredis matin, encadrés par 10 bénévoles diplômés.

VÉLO

Les sorties 2018 sont terminées. Elles reprendront au printemps, les lundis et jeudis avec 4 groupes de niveau, encadrés par des animateurs compétents. Les vélos à assistance électrique sont admis.

SÉJOURS RANDO, SKI ET VELO

Les séjours 2018 ont été très appréciés et de nouvelles destinations sont en préparation pour 2019.

Coublevie-Accueil propose aussi d'autres activités hebdomadaires : belote coïncée, bridge, danse en ligne, échecs, informatique, pétanque, scrabble, soins de la peau, sorties culturelles et conférences, ski alpin, tarot, théâtre et yoga.

Parc du Château d'Orgeoise 38500 Coublevie
www.cbvacc.fr

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles de Coublevie est une association de Loi 1901 à but non lucratif de parents bénévoles qui organise diverses manifestations pour le plaisir des enfants et qui récolte des fonds pour aider les écoles à financer des projets scolaires, du matériel, des sorties...

Les différentes manifestations organisées pour les enfants sont par exemple le spectacle de Noël de l'école (organisé par le Sou et entièrement financé par la mairie), la boum des enfants et la fête des écoles (transformée en partenariat avec le Comité des Fêtes en fête de village en 2017 sous le nom de Coublevie en fête). Avec la bourse aux jouets (plus de 6 000 € de bénéfiques) ainsi que le loto des fleurs (600 € de bénéfiques) et Coublevie en Fête, ces événements ont permis de redistribuer plus de 11 000 € au Groupe Scolaire de la Grande Sûre lors de l'année 2017-2018.

Cela représente 500 € distribués à 18 classes en début d'année + 50 € x 18 classes à Noël (pour que les maîtresses puissent acheter des jeux ou boucler un projet).

Quelques exemples de notre contribution durant l'année dernière :

- Projet d'une ferme à l'école pour les maternelles. Sortie à la ferme + sortie parc animalier financées par la mairie pour le bus – 130 €/classe, et par le Sou des Ecoles pour les entrées (252 € soit 9 €/enfant).
- Classe blanche (3 jours à Autrans) pour tous les élémentaires sur le site d'Orgeoise du CP au Ce2, soit 6 classes qui ont pu bénéficier d'une aide financière de 3 300 €
- Projet : une couveuse à l'école pour les élémentaires (150 € de subvention exceptionnelle)

Pour faire vivre l'association, certes nous avons besoin des adhésions qui nous permettent, entre autre, d'avoir un apport de départ indispensable pour nos manifestations, mais nous sommes également à la recherche de toutes les personnes qui seraient intéressées à participer activement au choix et à la mise en place de ces événements.

Vous pouvez devenir un membre actif de l'association en nous rejoignant lors de nos réunions mensuelles. Celles-ci ont lieu généralement tous les premiers mardis du mois. Vous pourrez ainsi contribuer à l'organisation et au renouvellement des différents événements.

Pour nous joindre :
sde.couplevie@gmail.com

Venez nous rencontrer !!! Vous serez conquis !!!



Coublevie... le nez en l'air

Le but de cette rubrique est de vous faire (re) découvrir des lieux particuliers de Coublevie vus sous un angle inhabituel.

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Coublevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

www.coublevie.com/formulaire/fragments-de-coublevie

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse.

DEVINETTE

Voici la photo à identifier ce mois-ci.



Date limite pour envoyer votre réponse :
30 novembre 2018

QR code

Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



La gagnante

La gagnante de notre précédente devinette est **Mireille MARTEL** qui a été la première à reconnaître, dès le 21 mai l'écusson qui se trouve sur le monument aux morts de Coublevie. Elle a aussi identifié un fragment de la fresque de la Croix-Bayard, représentant notamment : la Grande Sûre, le V.S.B, et le bouquetin, dans le Parc de Chartreuse.

Toutes nos félicitations !

Elle fut rapidement suivie, le 25 mai, par **Claudie BRAJON**

Plusieurs autres personnes ont identifié aussi très rapidement le fragment de la fresque de la Croix Bayard dès le 22 et le 23 mai. Félicitations à **Arthur GALLAUZIAUX, François PATRY, Florian BOULANT** et **Fabien BELMONTE**.